

# Rapport de la Commission académique session 2023

## Académie de CRETEIL

### 1. La commission

#### a) Organisation et logiciel support

#### Rôle de la commission académique

Le présent rapport s'appuie sur la version consolidée de la note de service modificative du 9 novembre 2021 (NOR : MENE2128670N) publiée au BO n°42 du 12 novembre 2021, dans la note de service du 28 juillet 2021 (NOR : MENE2121270N) publiée au BO n°30 du 29 juillet 2021.

Elle spécifie le rôle de la CAHPN qui :

1. **"arrête la liste académique des épreuves de l'enseignement commun..."**.  
Pour l'académie de Créteil, les activités académiques sont l'ultimate (CA4) et le cross-training (CA5). Les référentiels proposés pour ces activités sont disponibles sur le site académique EPS.
2. **"valide les protocoles d'évaluation des établissements,"** Pour rappel, la circulaire n° 2019-129 du 26-9-2019 précise que le projet annuel de protocole d'évaluation définit pour chacun des types d'enseignement dispensés dans l'établissement :
  - Les ensembles certificatifs d'épreuves retenus pour l'enseignement commun et la déclinaison du référentiel national pour chacune de ces activités ;
  - Les modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et des épreuves d'évaluation différée pour l'enseignement commun (calendrier prévisionnel et noms des évaluateurs) ;
  - Les aménagements du contrôle adapté ;
  - Les informations simples et explicites portées à la connaissance des candidats et des familles ;
  - Si possible, les outils de recueil de données.

*Ce protocole est une composante obligatoire du projet pédagogique d'EPS. Il est transmis, sous couvert du chef d'établissement, à la commission académique pour un contrôle de conformité nécessaire avant validation par le recteur d'académie.*

3. **"harmonise les notes des épreuves du contrôle en cours de formation."** En fin d'année scolaire (22 juin 2023), elle s'appuie sur la remontée des notes des examens, issue du travail des sous-commissions (binôme de vérification et de validation des dossiers établissements effectuée le 20 Juin 2023). Elle analyse l'ensemble des moyennes obtenues dans les différentes activités et procède si nécessaire, à une harmonisation des écarts de notes trop importants. Elle communique ensuite ces notes au jury d'examen.
4. **"Les résultats des travaux de cette commission d'harmonisation sont transmis au jury du baccalauréat; Elle rédige un rapport à l'attention de monsieur le recteur et de l'Inspection Générale."** Ce rapport est rendu public par l'intermédiaire du site de l'académie de Créteil. Une version simplifiée est proposée aux établissements scolaires et de l'ensemble des enseignants d'EPS (demande faite par les responsables des différentes sous-commissions).

Pour la deuxième année la commission académique utilise le logiciel EPS NET pour la saisie des protocoles en début d'année et l'harmonisation des notes. Ce logiciel, dont l'accès reste limité à certaines opérations, ne permet pas encore un traitement statistique répondant entièrement aux attentes de la commission nationale. EPSNET reste encore relativement complexe dans son utilisation consultative ce qui demande de rester prudent sur les arbitrages souhaités. La volonté d'évoluer vers une plateforme plus générale qu'est Cyclades est avancée pour les années qui viennent. Cependant l'usage d'iPackEPS et des logiciels associés Commission EPS et Commission Pro EPS aident largement la commission dans le traitement des résultats.

### **Les membres de la commission :**

M. LACROIX Franck IA IPR EPS Vice - Président de la commission  
MME KUNTZ ROUSSILLON Fabienne IA IPR EPS  
M. PUAUX Jérémy IA IPR  
3 conseillers techniques  
Mme JUNG Ingrid. Conseillère technique DSDEN 77  
M. DEMAZEUX Fabrice Conseiller technique DSDEN 93  
M. PRZYBYLSKI Philippe. Conseiller technique DSDEN 94  
2 membres de GRIEDEPS  
M. BRUCHON Fabrice GRIEDEPS  
M SACCO Frank GRIEDEPS  
21 enseignants représentant les 3 départements :  
M. TELLIER NICOLAS LYC HENRI MOISSAN MEAUX  
M. MULLER RICHARD LPO DU GUE A TRESMES CONGIS SUR THEROUANNE  
MME MATHIEU SANDRINE LP LINO VENTURA OZOIR LA FERRIERE  
MME BERRIC CAROLINE LPO JACQUES PREVERT COMBS LA VILLE  
M. KREBS BENOIT LYC SONIA DELAUNAY CESSON  
M. DUPERAT BERTRAND LPO ETIENNE BEZOUT NEMOURS  
M. EVRARD DAVID LPO LAFAYETTE CHAMPAGNE SUR SEINE  
M. BASCOU LAURENT LYC JACQUES FEYDER EPINAY SUR SEINE  
M. BROUCA LILIAN LP FREDERIC BARTHOLDI ST DENIS  
M. TURON DAVID LYC JEAN ROSTAND VILLEPINTE  
MME TURON AURÉLIE LYC JEAN ROSTAND VILLEPINTE  
M. GROTTA BENJAMIN LYC JEAN JAURES MONTREUIL  
M. LAURENT BORIS LYC LOUISE MICHEL BOBIGNY  
M. SANDE DAMIEN LP LÉO LAGRANGE BONDY  
M. THIBAUD ERIC LPO LOUIS SCHWEITZER LE RAINCY  
M. BATREAU VINCENT LYC PABLO PICASSO FONTENAY SOUS BOIS  
MME GRILLON JULIE LPO LANGEVIN WALLON CHAMPIGNY SUR MARNE  
MME CANU PASCALE LYC GUILLAUME BUDE LIMEIL BREVANNES  
M. MASTIO GILLES LYC GUILLAUME BUDE LIMEIL BREVANNES  
M. BEDAUX FRANÇOIS LPO ADOLPHE CHERIOUX VITRY SUR SEINE  
M. DENIS FLORIAN LPO ADOLPHE CHERIOUX VITRY SUR SEINE

### **b) La remontée des notes**

Dans l'établissement :

Le projet annuel de protocole d'évaluation définit pour chacun des types d'enseignement dispensés dans l'établissement :

- les ensembles certificatifs d'épreuves retenus pour l'enseignement commun et la déclinaison du référentiel national pour chacune de ces activités ;

- les modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et des épreuves d'évaluation différée pour l'enseignement commun (calendrier prévisionnel et noms des évaluateurs) ;
- les aménagements du contrôle adapté ;
- les informations simples et explicites portées à la connaissance des candidats et des familles ;
- si possible, les outils de recueil de données.

Ce protocole est une composante obligatoire du projet pédagogique d'EPS. Il est transmis, sous couvert du chef d'établissement, à la commission académique pour un contrôle de conformité nécessaire avant validation par le recteur d'académie.

En début d'année, un projet annuel de protocole d'évaluation précise pour chaque examen les ensembles d'activités certificatives proposés aux élèves, le calendrier des contrôles ainsi que les épreuves de rattrapage. Il est donné pour information au conseil d'administration, porté à la connaissance des élèves et validé par la commission académique ; sous couvert du Chef d'Établissement via le logiciel EPSNET. Nous soulignons ici que cette validation se fait hors de

En fin d'année, une réunion est organisée dans l'établissement sur l'impulsion du responsable de la certification et sous la présidence du chef d'établissement pour analyser les notes des examens en CCF. Chaque établissement remonte ensuite les résultats des candidats par le logiciel « EPSNET » ainsi que les documents nécessaires au travail de la commission académique (la fiche établissement, les relevés des notes pour les différents examens, la liste des inaptes totaux, la liste des inaptes partiels, l'ensemble des certificats médicaux et les fiches explicatives nécessaires à la prise en compte des cas particuliers) par le logiciel IPACKEPS à la commission académique.

#### Le travail « des sous-commissions » d'analyse des dossiers établissements :

Elles sont composées, pour cette année de reprise, de binômes d'enseignants qui vérifient une vingtaine de dossiers établissements. Une analyse des cas problématiques est effectuée, des décisions sont prises en sous-commission pour les cas les plus courants dont les orientations sont définies au préalable, les cas plus complexes sont exposés à la commission académique afin que cette dernière propose une régulation et prenne une décision.

### **c) Principes d'harmonisation préconisés par la commission nationale**

L'harmonisation est une question institutionnelle, donc professionnelle, importante au regard du principe d'équité. Elle suppose l'acceptation que des principes d'harmonisation académique viennent servir un objectif de recherche d'équité entre les candidats sur un même territoire. L'harmonisation prévient les excès et maintien des écarts certes mais acceptables. Celle-ci doit être d'autant plus importante que nous sommes sur une première année avec un fonctionnement sur de nouveaux référentiels écrits par les équipes d'établissement.

1. **Harmoniser les notes d'établissement par filière** et par examen Bac G-T, Bac PRO et CAP, à l'échelle macro, en comparant la moyenne de l'établissement à la moyenne académique de chaque filière.  
Définir un intervalle de confiance (moyenne + ou – deux écarts-types par exemple).  
Étudier tous les lycées qui sortent de cet intervalle.  
Procéder (ou non, en fonction des éléments qualitatifs à votre disposition) à l'ajustement de la moyenne pour faire entrer ces lycées dans l'intervalle.  
La comparaison de la situation de l'établissement avec celle de 2019 peut être une indication intéressante pour en identifier la dynamique.

#### **2. Harmoniser l'écart des notes entre filles et garçons.**

Procéder de la même façon avec un intervalle de confiance relatif (un écart-type) ou absolu (+ ou moins 1.5 point par exemple).

Étudier tous les lycées qui sortent de cet intervalle.

Procéder (ou non, en fonction des éléments qualitatifs à votre disposition) à l'ajustement de la moyenne pour faire entrer ces lycées dans l'intervalle.

La commission nationale d'évaluation propose, depuis de nombreuses sessions, un certain nombre de préconisations, soumis à la réflexion des équipes d'établissement, comme leviers possibles d'un traitement plus équitable entre les genres.

Nous recommandons vivement aux équipes de professeurs de poursuivre la réflexion concernant les offres de formations, les outils d'évaluation, l'éventuelle prédominance d'un modèle technique implicite masculin ...etc.

#### **d) Décisions prises par la commission académique**

Pour cette année encore (après 2 années COVID sans harmonisation) et au regard des complications spécifiques liées au nouvel outil de traitement, il a été décidé unanimement de ne pas harmoniser, mais de faire un retour précis à tous les établissements sur des données statistiques devant permettre aux équipes de réguler et d'ajuster leurs référentiels pour l'année prochaine.

Dans le message envoyé aux établissements, un accent est porté également sur la rigueur que doivent s'imposer les équipes sur la constitution des dossiers qui sont adressés en fin d'année à la commission académique. Nous avons en effet constaté cette année, suite aux deux années COVID, un manque de rigueur évident. Nous rappelons que ce travail doit impliquer tous les enseignants d'un même établissement et qu'un suivi, au fil de l'eau, des certificats médicaux et des absences doit être organisé pour pouvoir constituer sereinement les dossiers de fin d'année.

La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation des certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité. Il est important de refuser les certificats non originaux ou non conformes (raturés, non datés, antidatés sans justification, rédigé par un praticien qui n'est pas médecin, mais aussi ceux proposant de dispenser pour une APSA sans spécifier l'inaptitude...). Cette vérification des documents devra s'effectuer en amont de la commission.

La commission demande aux équipes de fournir dans la fiche qualitative ou le procès-verbal, tout élément permettant d'apprécier une situation particulière

## **2. Résultats académiques baccalauréats G, T et Pro et CAP en CCF session 2022**

### **2.1 Enseignement commun**

#### **a. Les moyennes**

- 1.** C'est dans la voie générale que les moyennes restent les plus hautes, mais un rapprochement avec la voie professionnelle reste effectif pour la première fois. Nous passons d'un **écart de 0,77** point en 2022 à **0,64** point d'écart cette année.
- 2.** Cette année **la moyenne académique des Bac G et T** est légèrement au-dessous de la moyenne nationale établit en 2022 (**14,70** contre **14,60** cette année). Nous n'avons pas encore de données pour comparer l'académie de Créteil avec les autres académies sur ce nouveau Bac. Nous serons sensible au rapport de la commission nationale pour mieux positionner Créteil.
- 3. Comparaison avec 2022 BAC G ET T**
  - La moyenne générale diminue légèrement de -0,04
  - La moyenne des garçons est en recul de - 0,06
  - La moyenne des filles reste stable et ne bouge pas.

- L'écart de moyenne entre les garçons et les filles diminue légèrement et est de + 0.70 contre 0,78 en 2022.

#### 4. Comparaison avec 2022 BAC PRO

- La moyenne générale est en légère augmentation de + 0.09
- La moyenne des garçons est également en augmentation de + 0.11
- La moyenne des filles est en augmentation de + 0,05
- L'écart de moyenne entre les garçons et les filles est de + 1.20 (1,14 en 2022)

#### 5. Comparaison avec 2022 CAP

- La moyenne générale est en net recul -0,3 point
- La moyenne des garçons est elle aussi en diminution de -0,39
- La moyenne des filles progresse un peu de + 0,04
- L'écart de moyenne entre les garçons et les filles est de +0,59 (1,02 en 2022)

#### Moyennes 2022

BAC G ET T			BAC PRO			CAP		
Sexe	Moyenne	Ecart-type	Sexe	Moyenne	Ecart-type	Sexe	Moyenne	Ecart-type
G ET F	14.64	3.01	G ET F	13.87	3.36	G ET F	13.70	3.52
G	15.06	2.95	G	14.31	3.35	G	13.94	3.50
F	14.28	3.01	F	13.17	3.26	F	12.92	3.49

#### Moyennes 2023

BAC GEN & TECHNO			BAC PROFESSIONNEL			CAP		
Sexe	Moy.	Écart-Type	Sexe	Moy.	Écart-Type	Sexe	Moy.	Écart-Type
G	14.98	02.64	G	14.42	03.11	G	13.55	03.47
F	14.28	02.60	F	13.22	03.07	F	12.96	03.28
<b>Total</b>	<b>14.60</b>	<b>02.65</b>	<b>Total</b>	<b>13.96</b>	<b>03.15</b>	<b>Total</b>	<b>13.40</b>	<b>03.43</b>

Globalement on constate que l'ensemble des moyennes ont peu évolué. Nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour l'instant pour en tirer des conclusions. Un travail reste à faire pour réduire l'écart de moyennes entre les filles et la garçons pour le Bac professionnel.

## b. Les Inaptitudes

### ▪ Les inaptitudes totales

Elles sont en baisse au regard des années précédentes. Hormis une légère hausse des inaptitudes de garçons pour le bac professionnel, l'ensemble des examens poursuivent la baisse constatée l'an dernier. La baisse la plus manifeste est chez les filles en CAP qui réduit de moitié son taux d'inaptitude.

INAPTITUDES 2023			
SEXE	BAC G & T	BAC PRO	CAP
<b>G</b>	1.4%	1.5%	0.9%
<b>F</b>	3.5%	4.3%	2.4%
<b>T</b>	<b>2.5%</b>	<b>2.6%</b>	<b>1.3%</b>

INAPTITUDES 2022			
INAPTITUDES	BAC G ET T	BAC PRO	CAP
<b>G</b>	<b>1.62%</b>	<b>1.45%</b>	<b>1.84%</b>
<b>F</b>	<b>3.85%</b>	<b>5.16%</b>	<b>5.20%</b>

### ▪ Les inaptitudes partielles

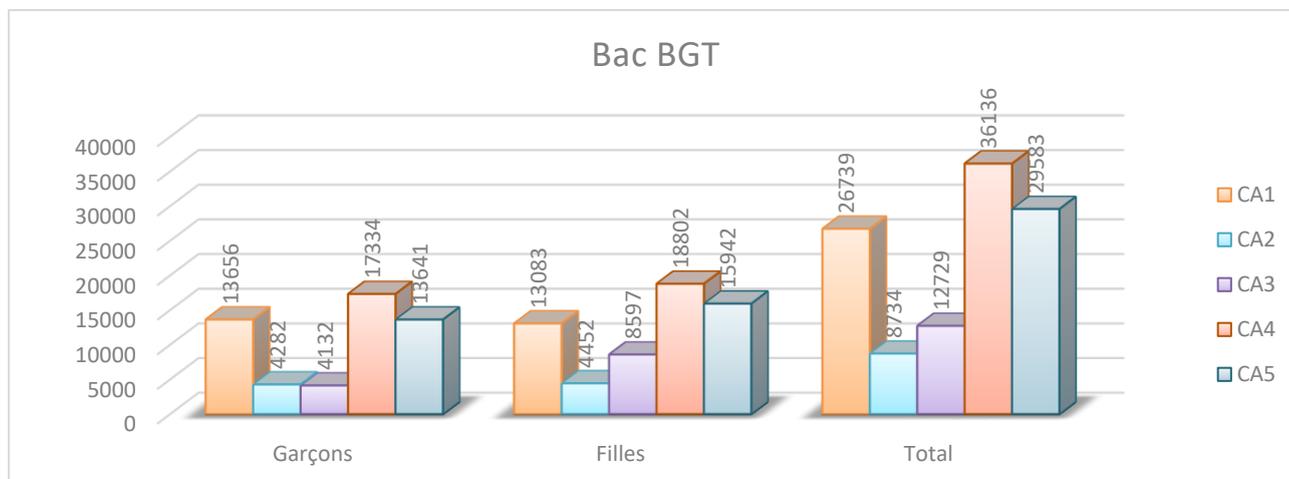
Comme l'an dernier Si les inaptitudes partielles ne concernent qu'un faible pourcentage de candidats, il aurait été intéressant de pouvoir analyser également quelles sont les activités dans les différents menus pour lesquelles des dispenses sont « déposées ». Il aurait été également pertinent de connaître le pourcentage d'élèves notés sur une seule activité. Sur cet élément statistique EPSNET ne donne pas suffisamment d'informations facilement utilisables. Pour ces cas précis, les établissements avaient pour obligation de présenter une fiche individuelle permettant de justifier la recevabilité de la note finale pour chaque élève identifié. La commission a majoritairement suivi les propositions des équipes, mais c'est également permis d'arbitrer sur certains dossiers dans la recherche d'une équité académique.

Très peu d'inaptitudes partielles en CAP, ceux-ci étant évalués sur 2 activités pour leur examen, ce qui peut être une raison.

## C. ANALYSES STATISTIQUES PAR EXAMENS : BAC G ET T

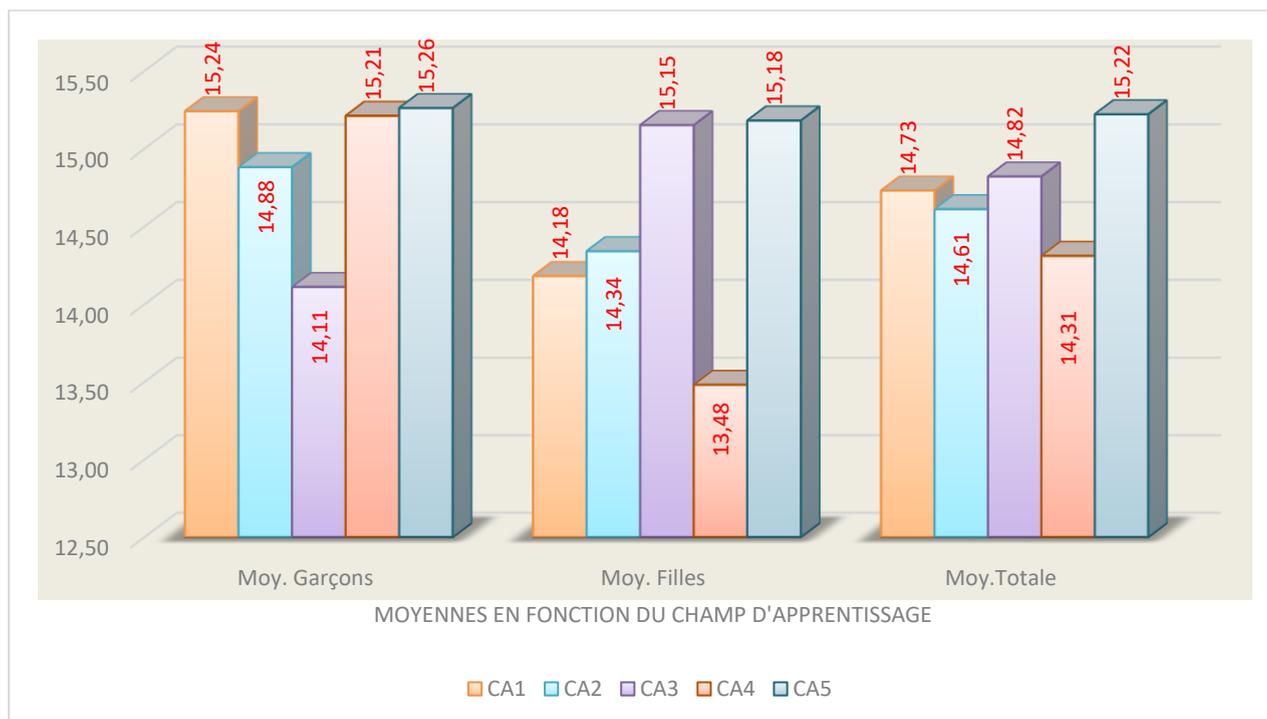
### 1. Analyse par Champ D'apprentissage

#### a) Répartitions par CA



85% pour les garçons et 79% des notes concernent 3 champs d'apprentissage. Si l'investissement sur le CA 2 interroge mais trouve une explication dans la problématique des différentes installations qui permettent d'enseigner les activités physiques propres au CA2 sur notre académie, le CA 3 semble moins investi du fait de choix pédagogique des équipes enseignantes. Une relance des pratiques physiques destinées à être vues ou appréciées semble nécessaire afin d'augmenter le choix possible. Cela apparaît être une piste également pour réduire l'écart filles/garçons, celles-ci obtenant de meilleures moyennes dans ces pratiques

#### b) Moyennes par CA

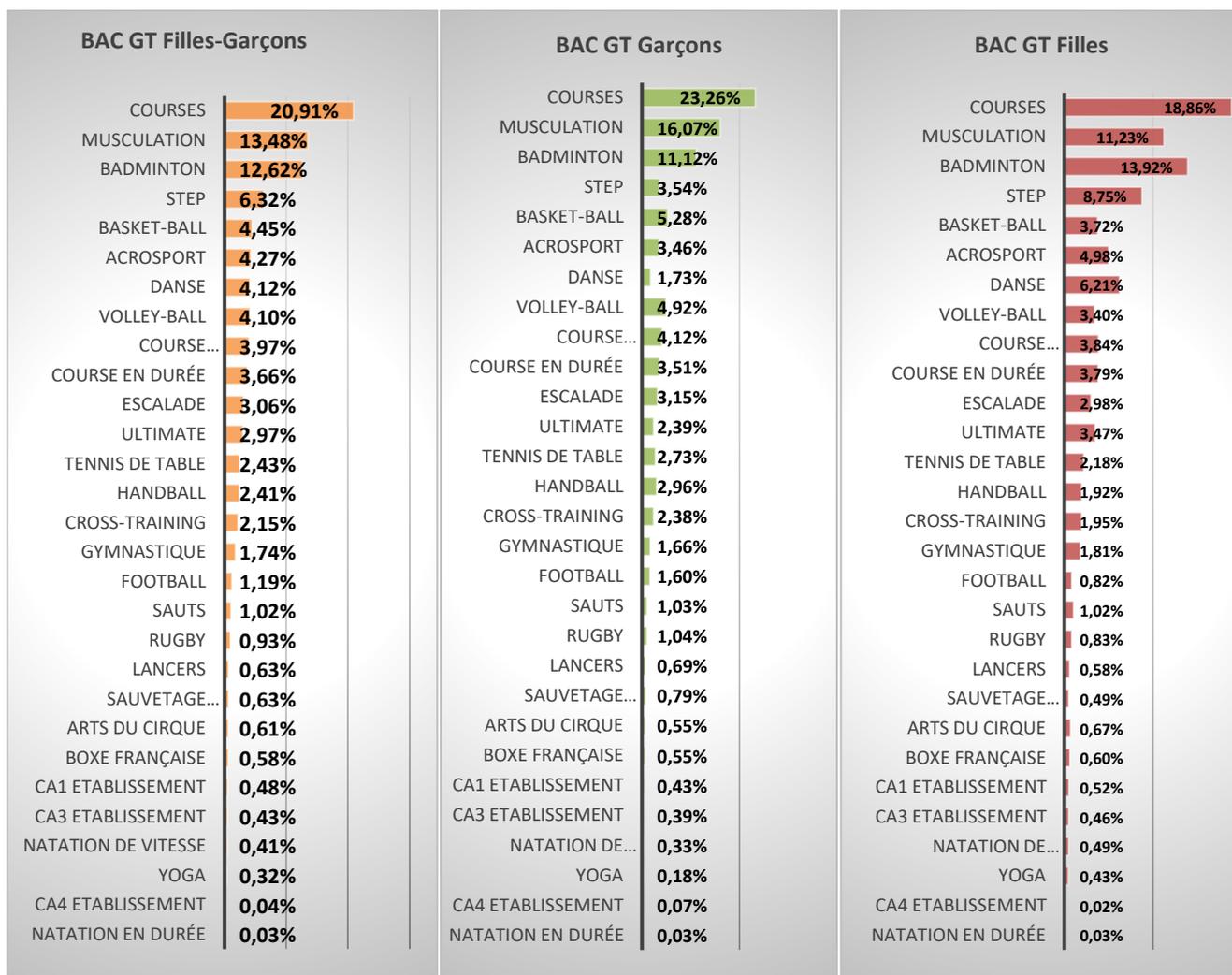


Le champ d'apprentissage 5 est le seul à apporter une équité dans le comparatif filles/garçons. A l'inverse les CA1 et CA4 sont très favorables aux garçons et de fait prête à penser que l'écart entre les filles et les aqA 12# garçons se creuse sur ces deux champs.

Les moyennes et les écarts types par CA sont très homogènes. Un constat toutefois, le CA4 est largement favorable aux garçons (+ 1.73 en Bac G et T). Le CA 3, très peu plébiscité, reste le champ d'apprentissage qui apporte les meilleures moyennes pour les filles et donc sur le total G et F, car très peu de garçons.

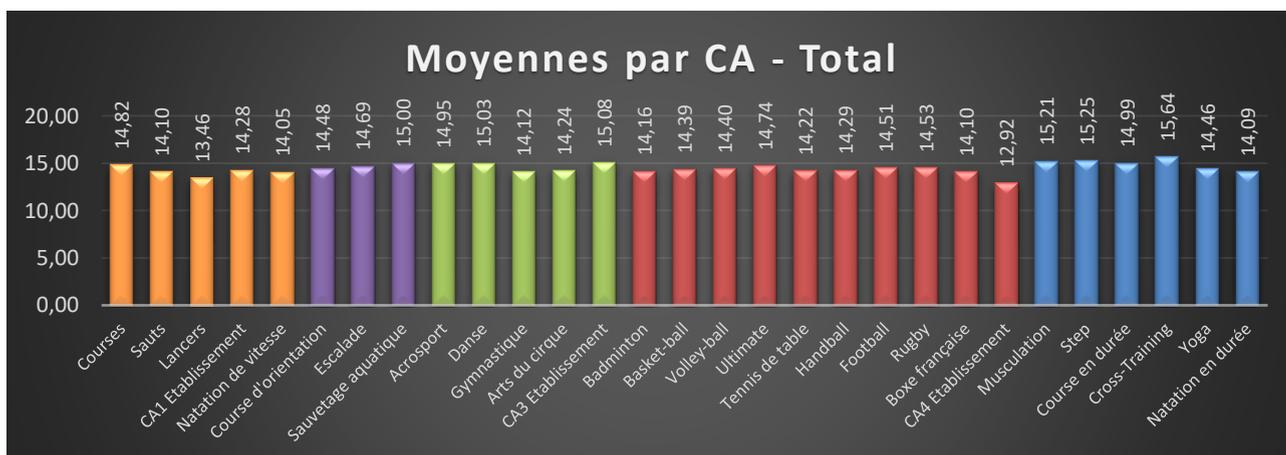
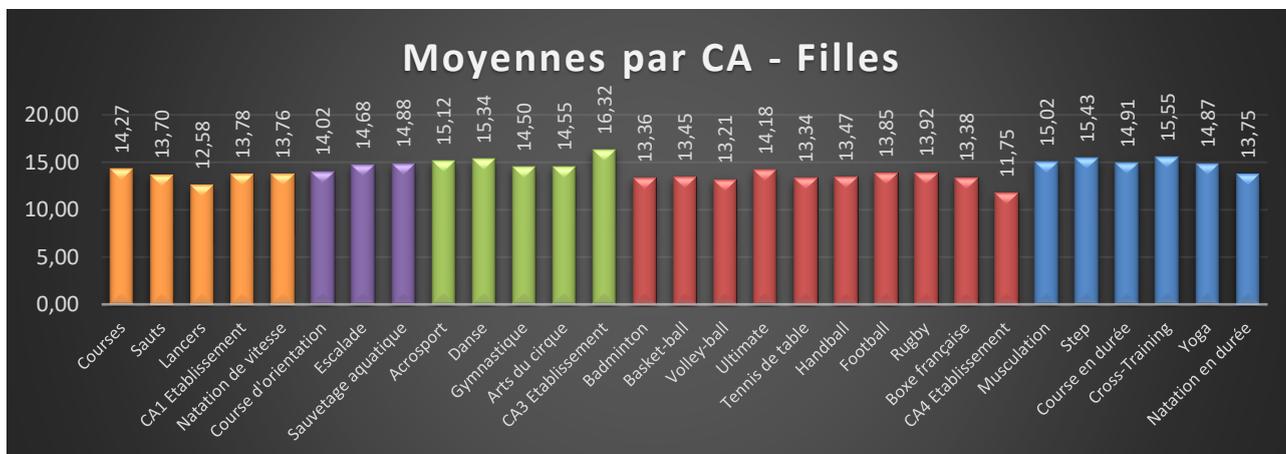
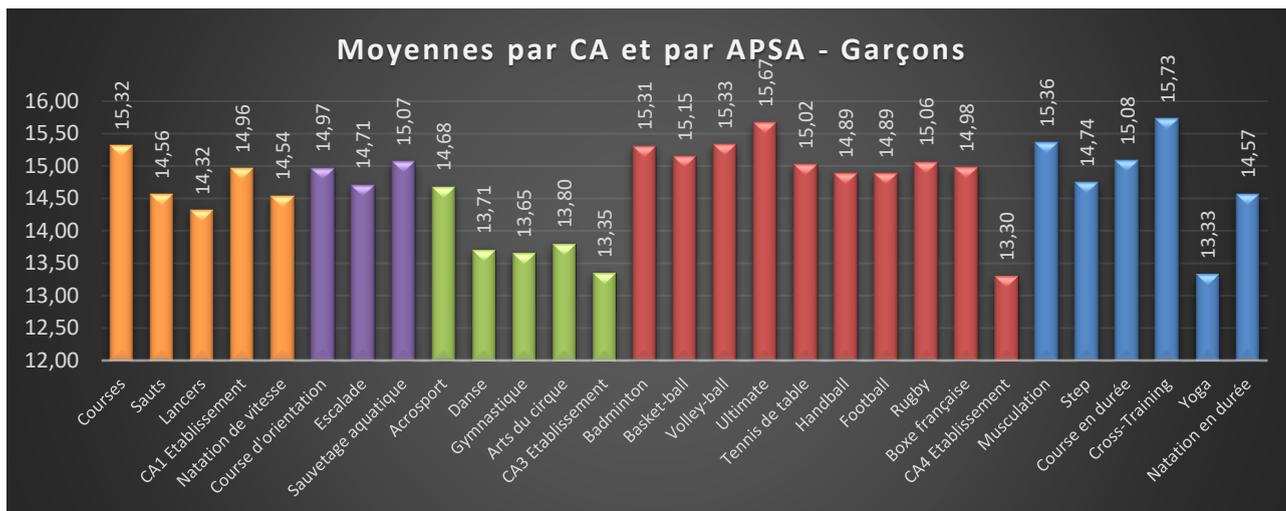
## 2. Analyse par Champ D'apprentissage

### a) Répartition par APSA



Trois APSA se trouve être majoritairement proposées. Si le STEP apparait de plus en plus choisi par les filles, la musculation reste tout de même un choix récurrent notamment avec l'utilisation de du cross training qui est sur la liste des APSA académiques. Dans l'académie de Créteil, les installations sont un élément déterminant dans la proposition des menus, sans doute pour une gestion des effectifs classes que les activités proposées rendent davantage possible. Une réflexion doit sans doute être réalisée dans la proposition de formation aux pratiques artistiques qui permettent une gestion d'effectifs tout aussi grande.

## b) Moyenne par APSA



On retrouve dans l'analyse de ces moyennes par APSA les constats déjà faits sur les années passées, à savoir que les activités du CA 4 sont largement pénalisantes pour les filles (7 parmi les 10 plus basses moyennes), là où elles placent les garçons plutôt en réussite.

Pour les garçons, les 4 APSA de la CA 3 se retrouvent dans les plus faibles moyennes. Seul le choix de l'acroport permet une moyenne haute.

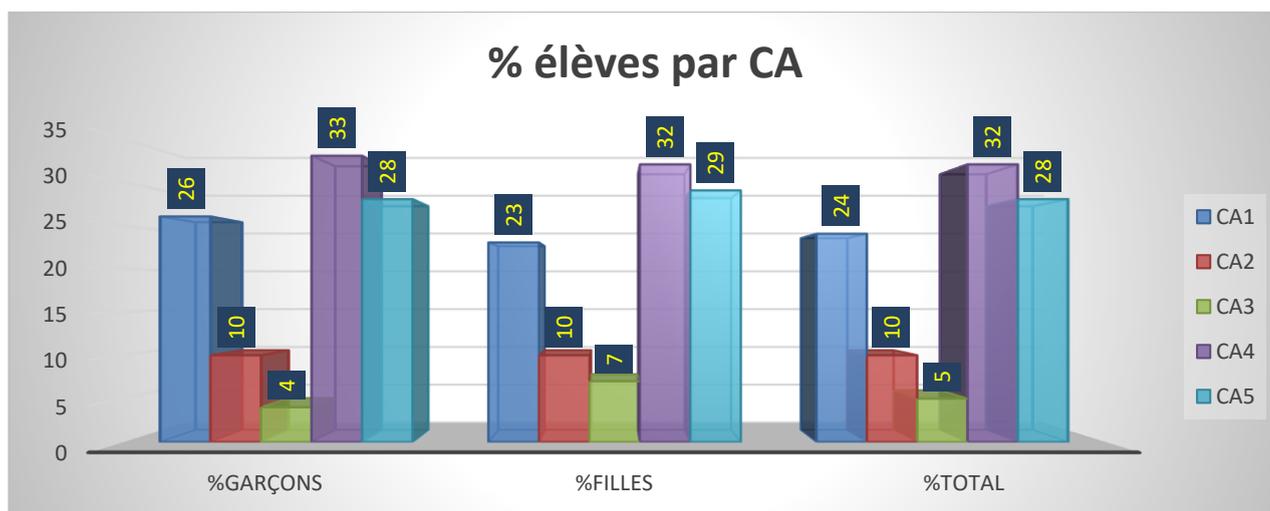
L'activité académique Cross Training, toute nouvelle dans l'académie se retrouve en 14<sup>ème</sup> position en termes de fréquentation et même en 13<sup>ème</sup> pour ce qui concerne les filles et propose à la fois les plus hautes moyennes filles et garçons et le plus faible écart (+0.18 en faveur des garçons). Une analyse des référentiels proposés semblerait être une piste pour comprendre à la fois l'engouement et le traitement relativement équitable de l'activité.

L'offre de certification pour l'enseignement commun en CCF reste globalement la même que celle des années précédentes. Elle s'organise principalement autour des courses (23% des candidats et 19% des candidates), du badminton (11% des candidats et 14% des candidates), et de la musculation (16% des candidats et 11% des candidates).

#### d. ANALYSES STATISTIQUES PAR EXAMENS : BAC PRO

##### 1. Analyse par Champ D'apprentissage

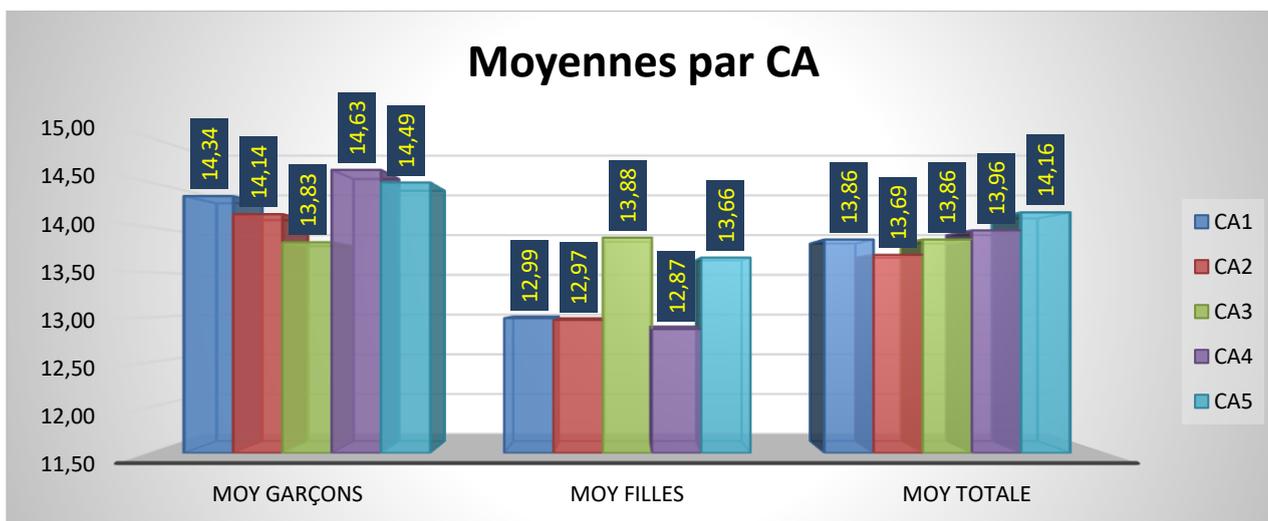
##### a) Répartitions par CA



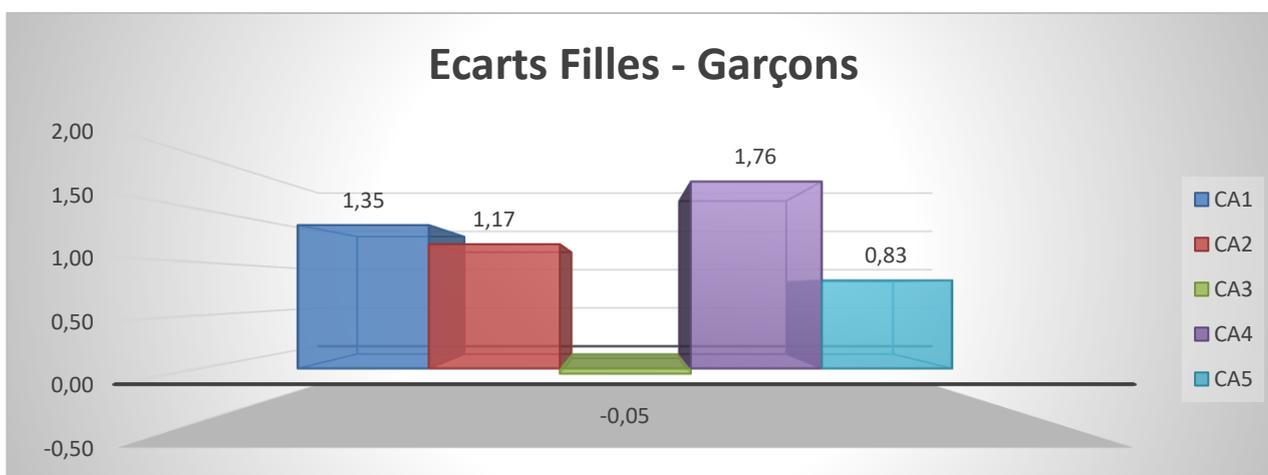
Comme pour les baccalauréat généraux et technologues on constate un choix prédominant pour les 3 même CA quelque soit le genre étudié. A l'aune de l'analyse des disponibilités d'installation ou des lieux de pratiques, on peut comprendre que le CA2 est des difficultés à être proposé, ce n'est pas forcément le cas pour le CA3 ou c'est davantage les choix de programmation qui réduisent la pratique des activités artistiques.

##### b) Moyennes par CA

## Moyennes par CA



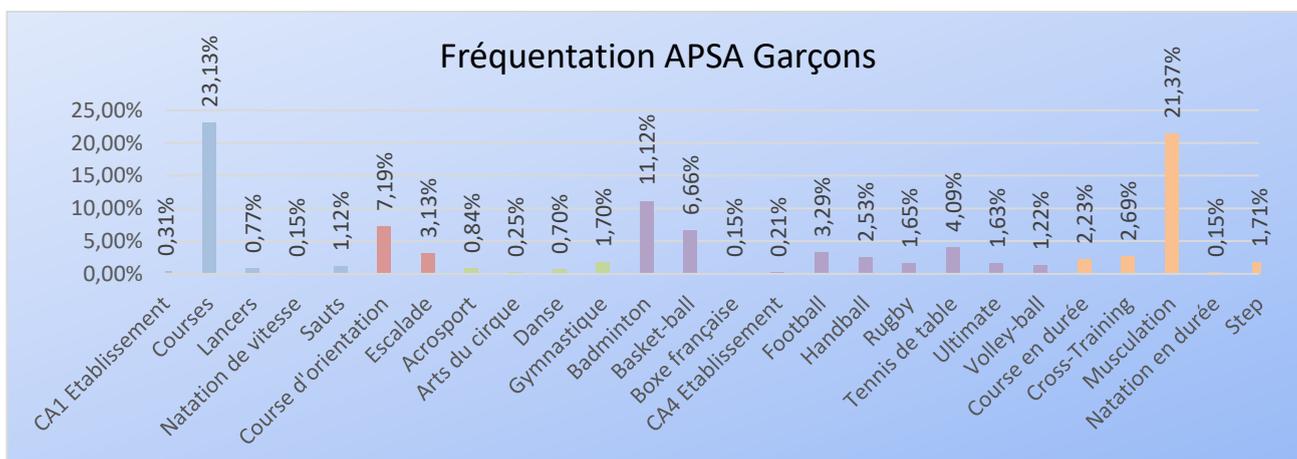
## Ecart Filles - Garçons

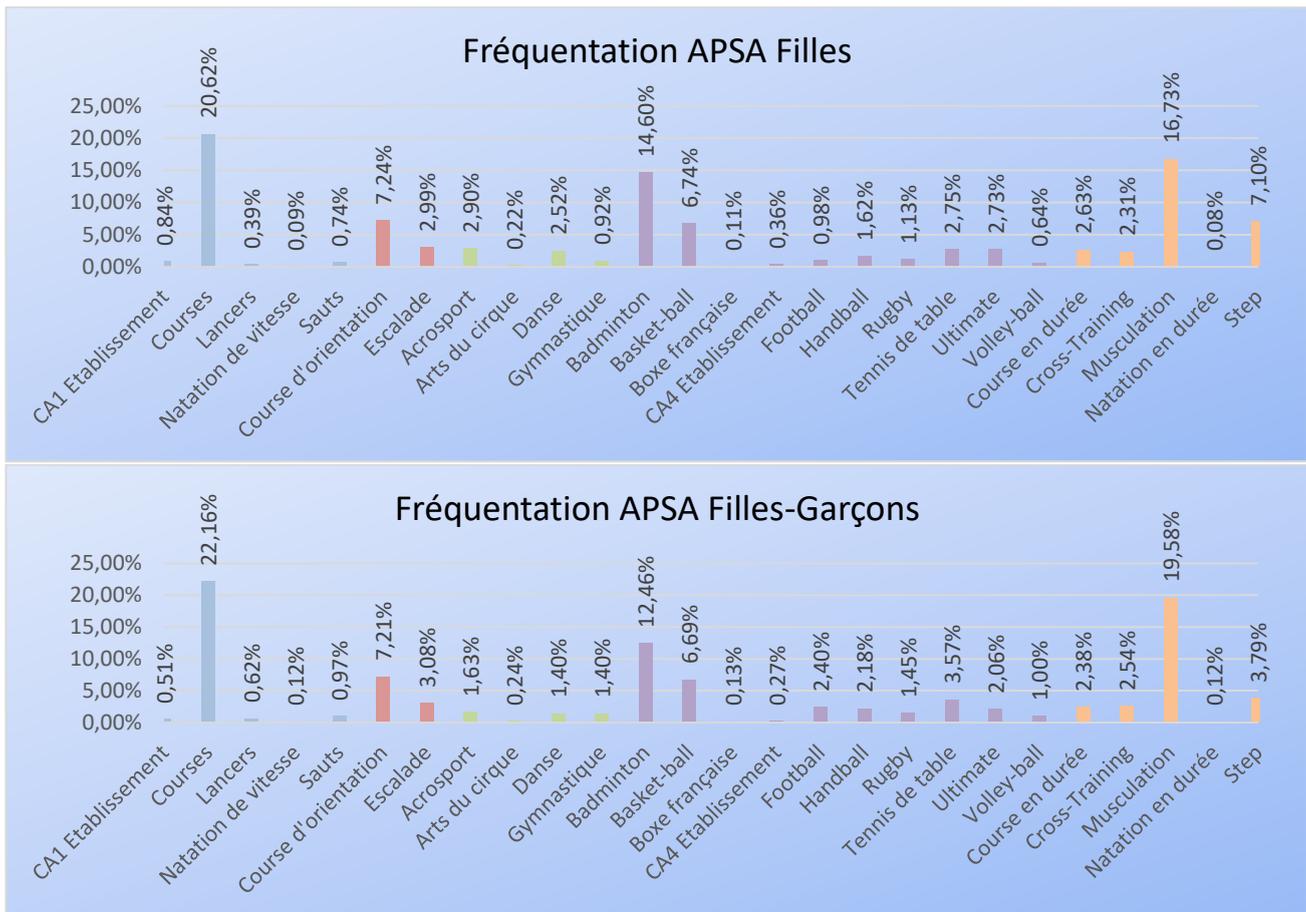


L'analyse des moyennes montre qu'au regard des CA les plus investies par les élèves, les filles réussissent nettement moins que les garçons. Cela doit de fait nous interroger sur les programmations au sein des lycées professionnels qui de fait engendrent une nette disparité de moyenne entre les filles et les garçons ce que vient confirmer les écarts types dans les différents champs d'apprentissage.

Enfin, on peut souligner qu'en CA 4 les filles de Bac professionnel sont moins « pénalisées », au regard des moyennes des autres CA, que les filles des bac G et T.

## c) Répartition par APSA par APSA



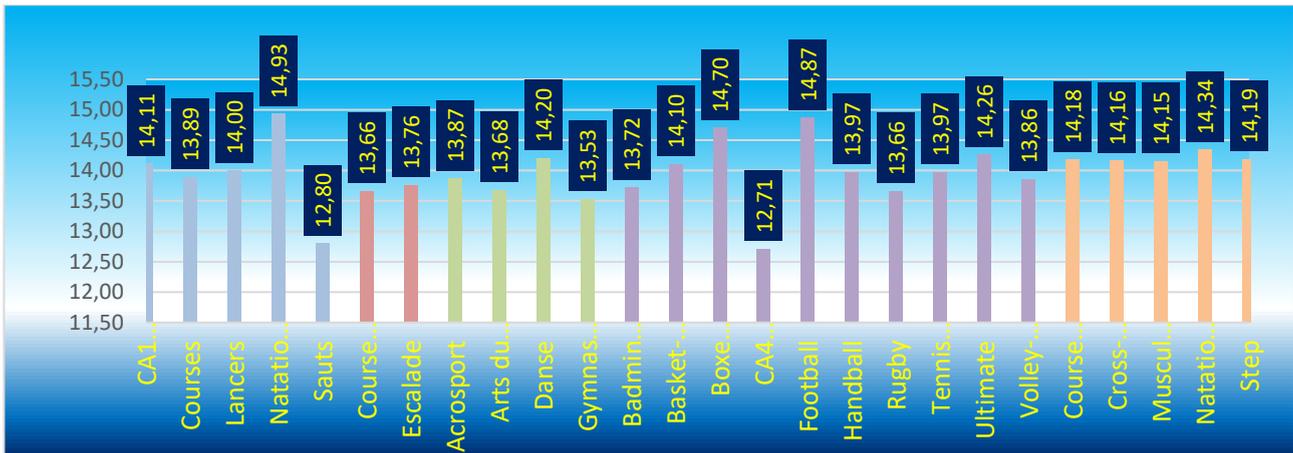


Un élève sur deux en Bac Professionnel est évalué en musculation, course en durée et badminton en simple. C'est le même tiercé d'activités qui est constaté depuis déjà quelques années. Dans la partie basse des activités évaluées et peu retenues on retrouve, en CA 1 les lancers, en CA 2 le sauvetage, en CA 3 les arts du cirque, en CA 4 le judo, la savate boxe française et en CA 5 la natation de durée. Depuis des années ces activités ont du mal à s'imposer (choix d'équipe ou non choix d'élèves ?).

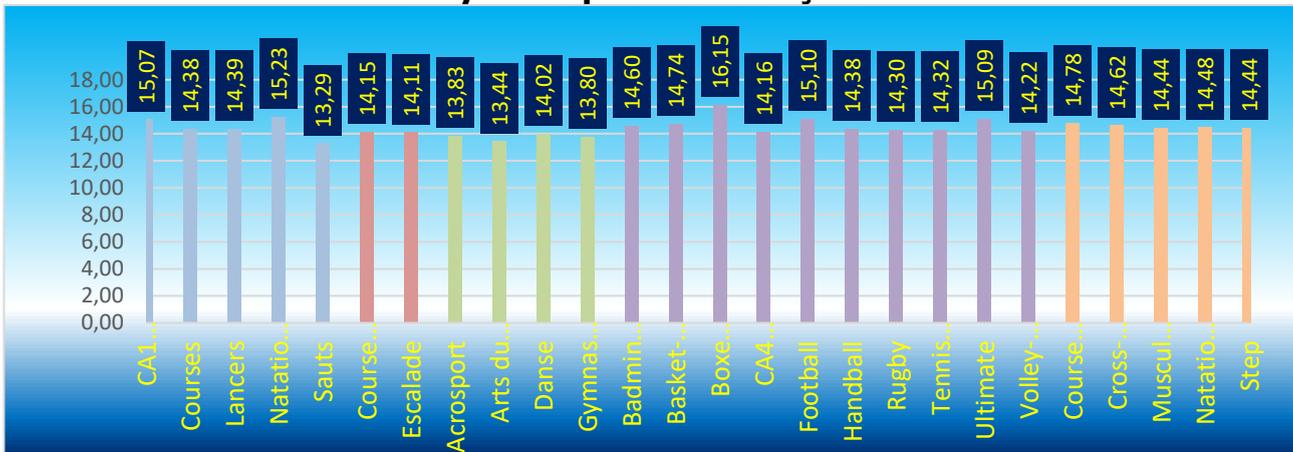
Ce tableau, associé avec la répartition des moyennes, doit pouvoir orienter les équipes afin de proposer, notamment pour les filles, les activités où elles sont plutôt en réussite.

#### d) Moyenne par APSA

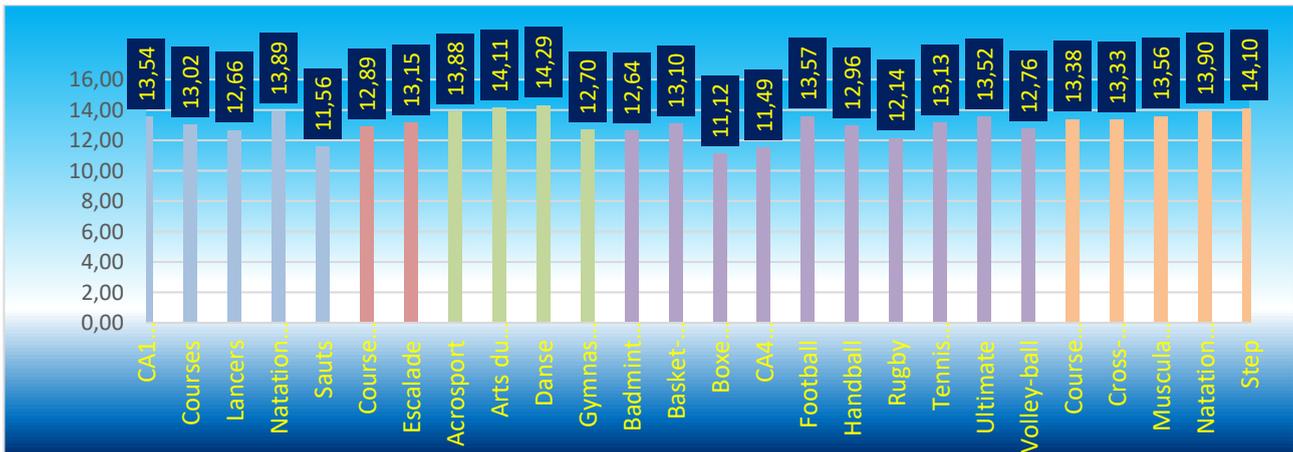
#### Moyennes par APSA Filles-Garçons



**Moyennes par APSA Garçons**



**Moyennes par APSA Filles**



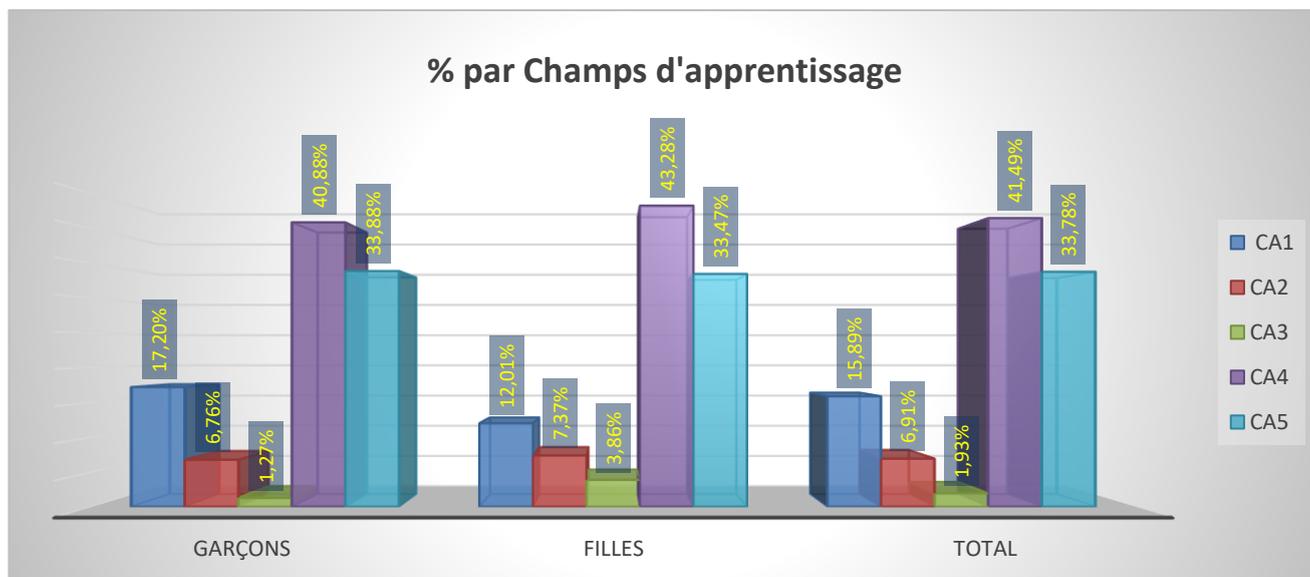
Peut être faut-il prendre avec prudence les moyennes affichées en sauvetage, natation en durée, arts du cirque, activités qui rassemblent trop peu de candidats... et certainement des élèves avec une pratique extrascolaire significative ou avec une programmation forte dans le bassin.

On peut également se questionner sur les activités Judo Garçon et Savate boxe française filles avec des moyennes très basse alors que le public qui sélectionne ces activités est souvent un public éclairé à ces pratiques.

### **e. ANALYSES STATISTIQUES PAR EXAMENS : CAP**

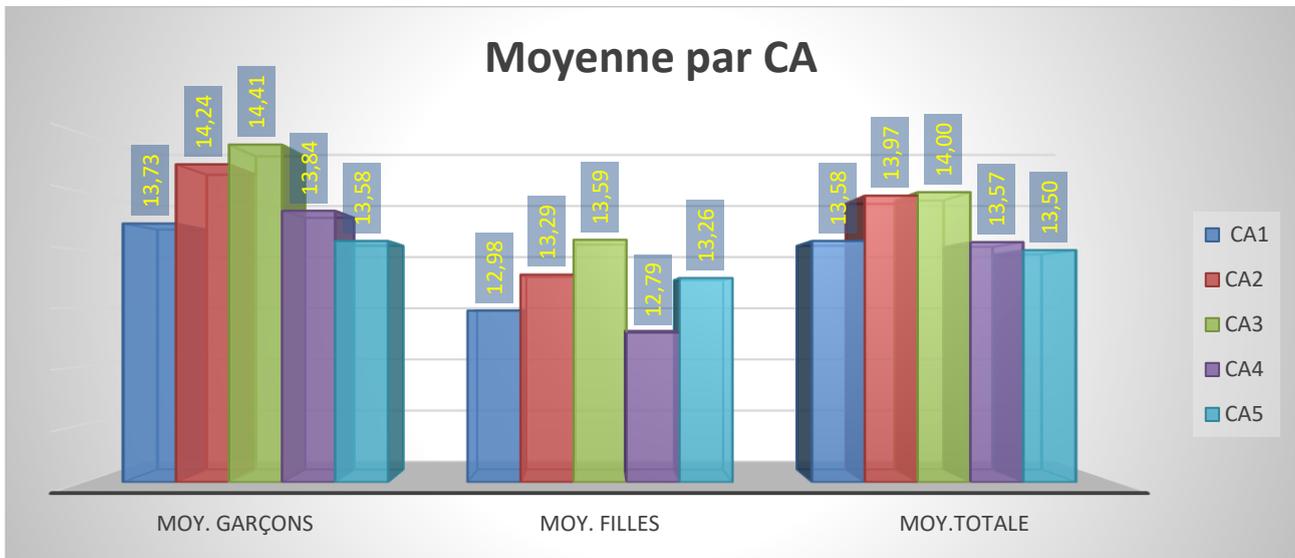
# 1. Analyse par Champ D'apprentissage

## a) Répartitions par CA



Nous faisons le même constat que l'année précédente. Presque la moitié du temps d'apprentissage (CAP évalué sur 2 CA) est passé dans le CA 4 sur l'année de l'examen. Ici aussi nous avons une programmation en priorité sur 3 CA. On rencontre également les mêmes problématiques que dans les autres examens, l'accès aux installations pour le CA2 et le manque de motivation et les réserves vers le CA3, notamment pour les garçons (moins de 2% des élèves).

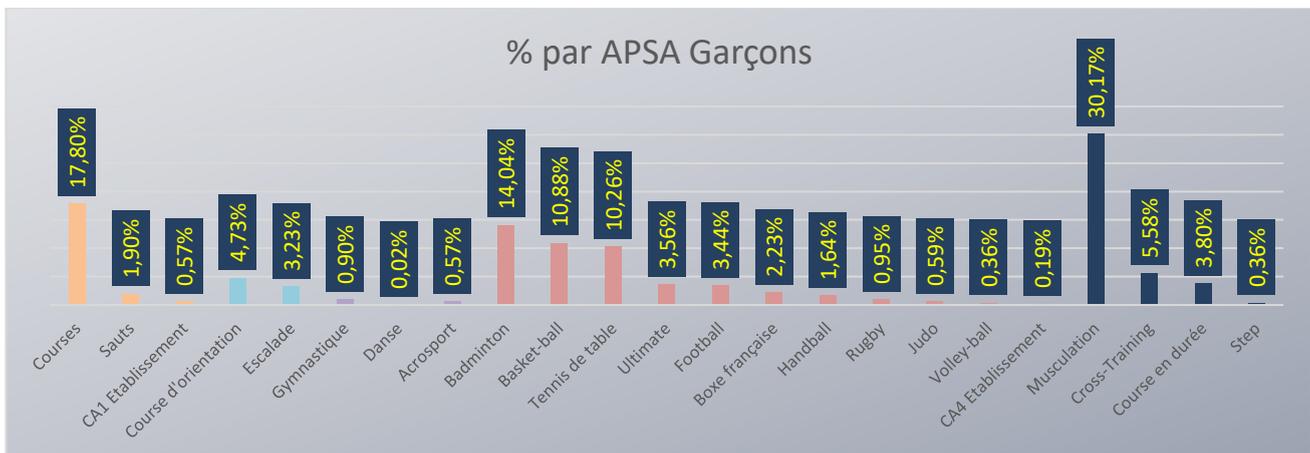
## b) Moyennes par CA

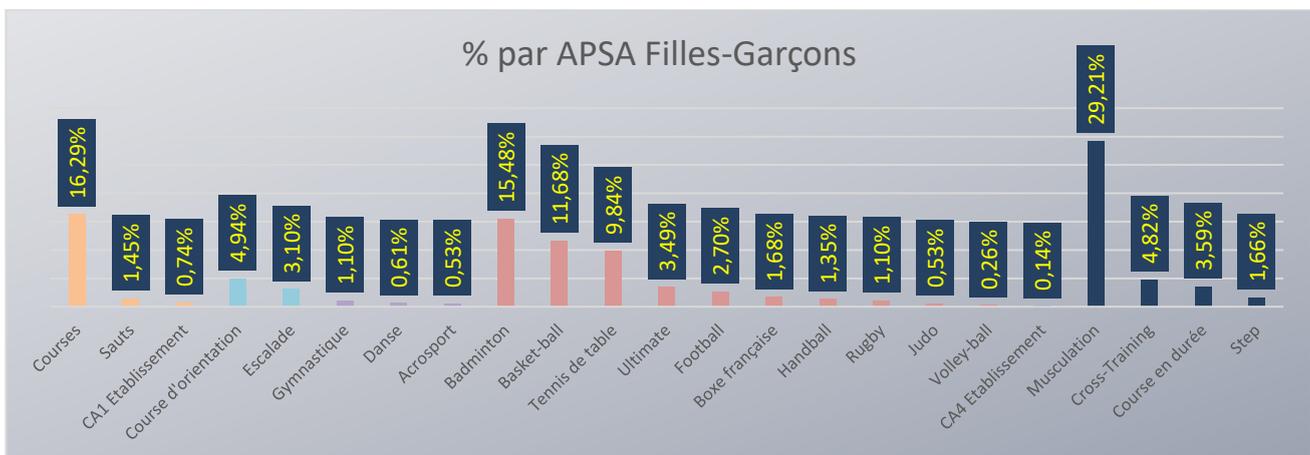
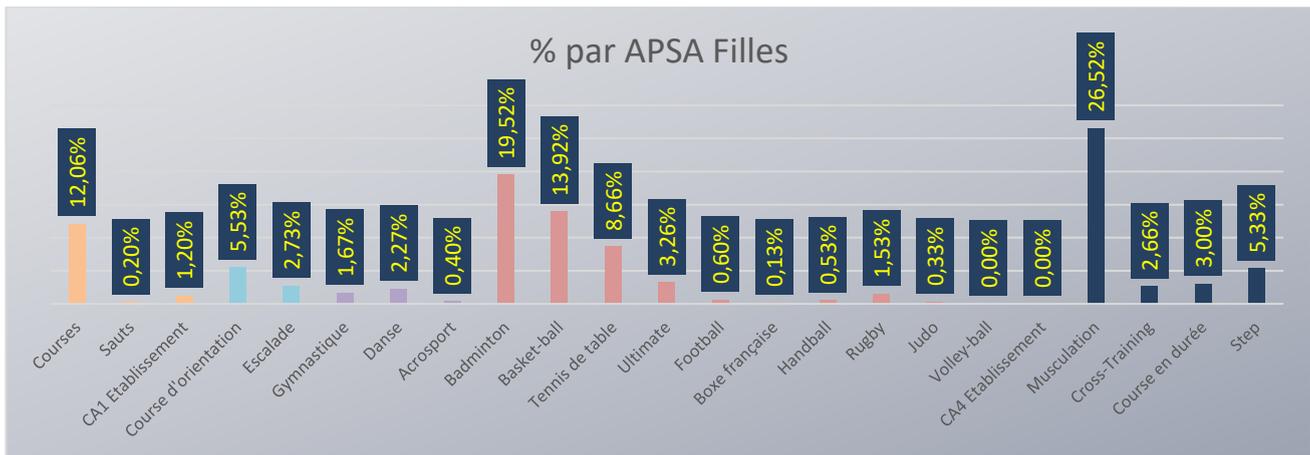


Le CA3, peu choisi obtient la meilleure moyenne, boosté par le faible nombre de candidats et surtout la qualification et la spécialisation de ceux qui le choisissent (et l'enseignant ??).

Comme pour les autres examens, le CA 4 majoritairement retenu révèle une moyenne faible et ayant donc encore plus d'impact, car nous sommes ici sur 2 APSA seulement sur l'année certificative.

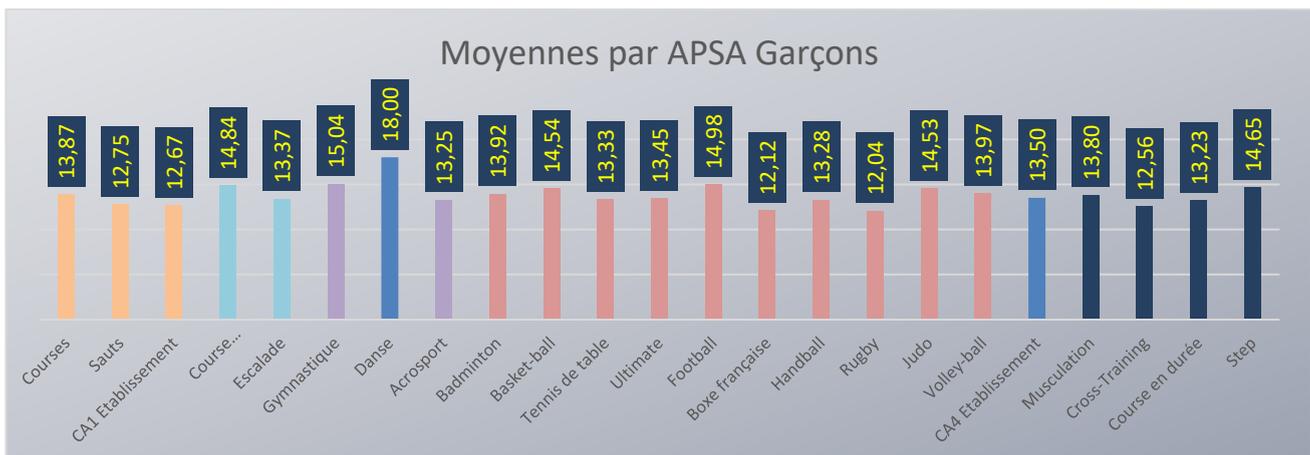
## c) Répartition par APSA par APSA

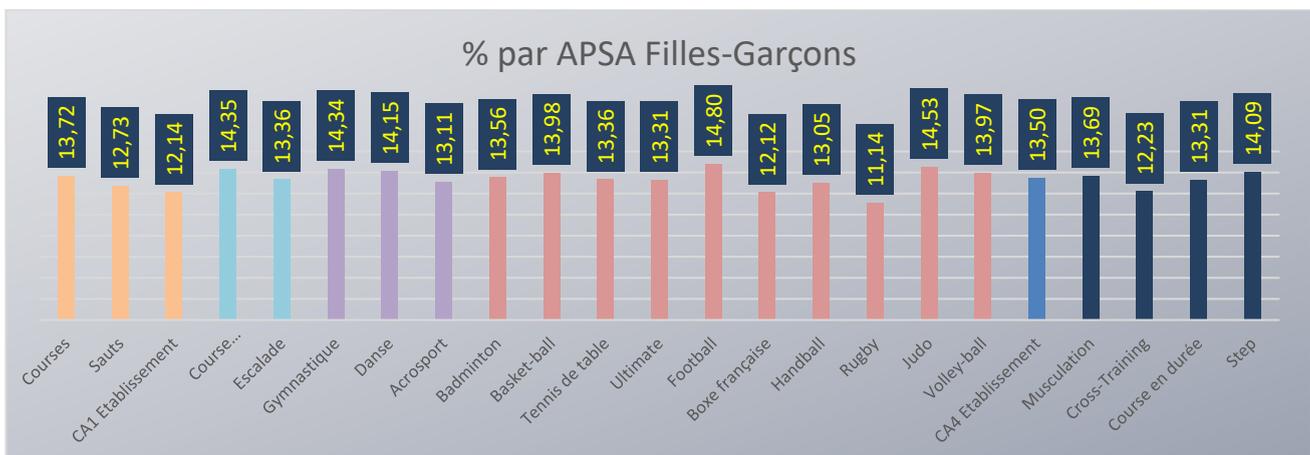
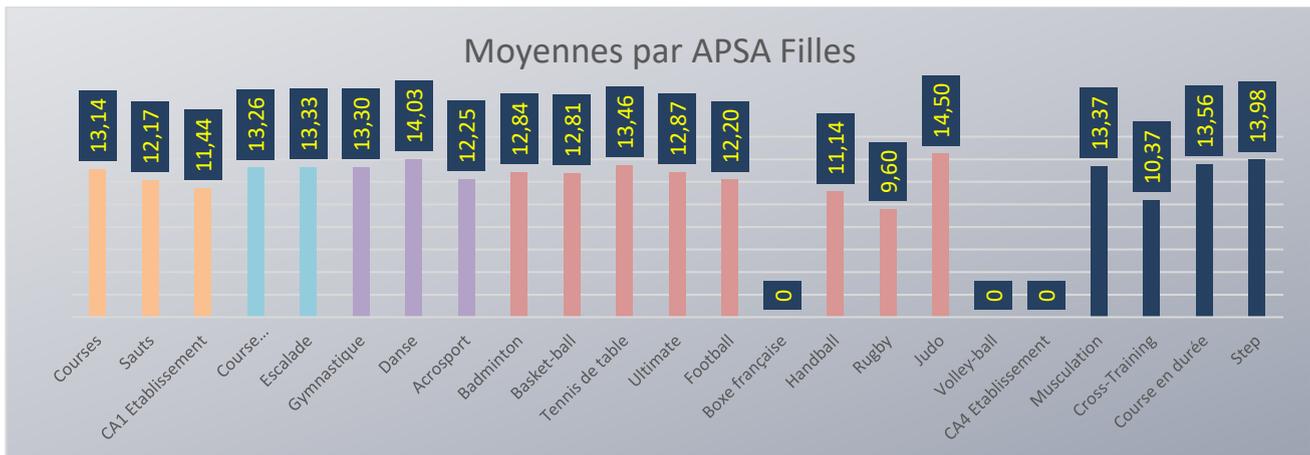




Là encore le constat est une continuité de l'année précédente avec un duo "Musculation–Badminton" pour les filles et "Musculation-Course de Demi-fond" pour les garçons, on reproduit ici également les constats faits sur les autres examens.

#### d) Moyenne par APSA





Peu d'évolution au regard de l'année précédente. Les choix relevés plus haut, corrélés aux moyennes affichées expliquent l'écart final garçons – filles (musculation et badminton filles dans les plus basses moyennes). Malgré cela l'écart entre les filles et les garçons est peu élevé (+0,59 en faveur des garçons). Si la danse permet aux filles d'obtenir une meilleure moyenne, elles choisissent majoritairement cependant majoritairement le menu badminton – musculation. On peut toutefois imaginer que certaines APSA sont choisies par défaut au regard de l'offre de formation proposées par les équipes qui doit être interrogé. Lorsque la danse est proposée, celle-ci est retenue par des élèves ayant déjà un cursus.

## 2.2 Enseignement ponctuel obligatoire

### a. Le BAC G et T

#### 1. Analyse par binômes

Bac GT	Garçons + Filles						
OBLIGATOIRE (par binomes)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi-fond danse	51	11,72	37	40,7 %	3	3,3 %	91
tennis de table demi fond	506	10,89	239	30,7 %	34	4,4 %	779
danse tennis de table	52	10,29	35	38,0 %	5	5,4 %	92
<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>10,91</b>	<b>311</b>	<b>32,3 %</b>	<b>42</b>	<b>4,4 %</b>	<b>962</b>

Bac GT	Filles						
OBLIGATOIRE (par binomes)	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
demi-fond danse	44	13,59	30	39,0 %	3	3,9 %	77
tennis de table demi fond	215	8,18	100	29,5 %	24	7,1 %	339
danse tennis de table	38	11,32	24	36,9 %	3	4,6 %	65
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>9,38</b>	<b>154</b>	<b>32,0 %</b>	<b>30</b>	<b>6,2 %</b>	<b>481</b>

Bac GT	Garçons						
OBLIGATOIRE (par binomes)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi-fond danse	7	0,00	7	50,0 %	0	0,0 %	14
tennis de table demi fond	291	12,89	139	31,6 %	10	2,3 %	440
danse tennis de table	14	7,50	11	40,7 %	2	7,4 %	27
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>12,79</b>	<b>157</b>	<b>32,6 %</b>	<b>12</b>	<b>2,5 %</b>	<b>481</b>

Le constat reste identique à celui déjà fait les années précédentes :

- Plus de 30% des candidats ne se présentent pas à l'examen et ce quel que soit le genre (50% pour les garçons dans le binôme Danse – Demi-fond).
- Les moyennes restent très basses (- 2.19 points pour les garçons et -4.9 pour les filles qui là encore sont lourdement impactées) par rapport aux moyennes CCF pour cet examen. Cet écart s'explique par l'imposition d'une liste nationale de couples d'épreuves restreintes et une moindre préparation de candidats isolés, non scolarisés.
- Les binômes dont la Danse est présente ne sont majoritairement pas choisis d'une part et présentent la part la plus importante d'absents (7,3 et 10,7 point par rapport au binôme Tennis de table – Demi-fond).
- La répartition des dispenses est légèrement supérieure à ce que l'on observe sur le CCF, taux plus important chez les filles.

La commission doit aussi se questionner sur des propositions d'épreuves académiques plus adaptées à notre contexte et à nos élèves et espérer ainsi faire baisser l'absentéisme et engager un véritable travail de préparation permettant une évolution des moyennes.

La commission interrogera également la commission nationale concernant ce choix de binôme et son évolution possible au regard des chiffres affichés sur cette année.

#### 2. Analyse par activité

Bac GT	Garçons + Filles						
OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi fond	557	12,39	274	31,7 %	33	3,8 %	864
tennis de table	560	11,30	271	31,1 %	40	4,6 %	871
danse	103	12,54	72	39,3 %	8	4,4 %	183
<b>Total</b>	<b>1220</b>	<b>11,90</b>	<b>617</b>	<b>32,2 %</b>	<b>81</b>	<b>4,2 %</b>	<b>1918</b>

Bac GT	Filles						
OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
demi fond	259	9,07	130	31,6 %	23	5,6 %	412
tennis de table	255	9,93	124	30,5 %	27	6,7 %	406
danse	82	12,45	54	38,0 %	6	4,2 %	142
<b>Total</b>	<b>596</b>	<b>9,90</b>	<b>308</b>	<b>32,1 %</b>	<b>56</b>	<b>5,8 %</b>	<b>960</b>

Bac GT	Garçons						
OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi fond	298	15,28	144	31,9 %	10	2,2 %	452
tennis de table	305	12,44	147	31,6 %	13	2,8 %	465
danse	21	12,89	18	43,9 %	2	4,9 %	41
<b>Total</b>	<b>624</b>	<b>12,79</b>	<b>309</b>	<b>32,3 %</b>	<b>25</b>	<b>2,6 %</b>	<b>958</b>

Si une analyse par activité renforce le constat fait précédemment elle met également en avant une grande homogénéité des référentiels avec une répartition des moyennes très écrasée (plus chez les garçons encore que chez les filles).

## b. Le BAC PRO

### 1. Analyse par binômes

Bac PRO	Garçons + Filles						
OBLIGATOIRE (par binômes)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi-fond danse	36	11,04	16	28,6 %	4	7,1 %	56
demi fond tennis de table	1326	12,04	125	8,2 %	70	4,6 %	1521
tennis de table danse	56	9,94	12	15,2 %	11	13,9 %	79
<b>Total</b>	<b>1418</b>	<b>11,92</b>	<b>153</b>	<b>9,2 %</b>	<b>85</b>	<b>5,1 %</b>	<b>1656</b>

Bac PRO	Filles						
OBLIGATOIRE (par binômes)	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
demi-fond danse	24	9,33	10	26,3 %	4	10,5 %	38
demi fond tennis de table	190	9,80	29	12,3 %	16	6,8 %	235
tennis de table danse	44	8,71	6	9,8 %	11	18,0 %	61
<b>Total</b>	<b>258</b>	<b>9,6</b>	<b>45</b>	<b>13,5 %</b>	<b>31</b>	<b>9,3 %</b>	<b>334</b>

Bac PRO	Garçons						
OBLIGATOIRE (par binômes)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi-fond danse	12	14,47	6	33,3 %	0	0,0 %	18
demi fond tennis de table	1136	12,41	96	7,5 %	54	4,2 %	1286
tennis de table danse	12	14,47	6	33,3 %	0	0,0 %	18
<b>Total</b>	<b>1160</b>	<b>12,44</b>	<b>108</b>	<b>8,2 %</b>	<b>54</b>	<b>4,1 %</b>	<b>1322</b>

Le constat reste identique à celui déjà fait les années précédentes et en comparaison sur l'année avec une certaines nuances :

- Plus de 30% des candidats ne se présentent pas à l'examen et ce quel que soit le genre.
- Les moyennes restent très basses (- 2.58 points pour les garçons et -3.44 pour les filles qui là encore sont lourdement impactées par rapport aux moyennes obtenues sur le CCF en Bac Pro). Ces moyennes se révélatrice d'un évident manque de préparation.
- Les binômes dont la Danse est présente ne sont majoritairement pas choisis (44 candidats sur 1268) d'une part et présentent la part la plus importante d'absents (presque 20% pour les filles par rapport au binôme Tennis de table – Demi-fond).
- La répartition des dispenses est légèrement supérieure à ce que l'on observe sur le CCF pour les garçons et en baisse pour les filles.

La commission doit aussi se questionner sur des propositions d'épreuves académiques plus adaptées à notre contexte et à nos élèves et espérer ainsi faire baisser l'absentéisme et engager un véritable travail de préparation permettant une évolution des moyennes.

La commission interrogera également la commission nationale concernant ce choix de binôme et son évolution possible au regard des chiffres affichés sur cette année.

## 2. Analyse par activité

Bac PRO	Garçons + Filles						
OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi fond	1362	12,83	140	8,9 %	74	4,7 %	1576
tennis de table	352	12,90	51	12,1 %	18	4,3 %	421
danse	84	9,74	22	18,2 %	15	12,4 %	121
<b>Total</b>	<b>1798</b>	<b>12,70</b>	<b>213</b>	<b>10,1 %</b>	<b>107</b>	<b>5,1 %</b>	<b>2118</b>

Bac PRO	Filles						
OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
demi fond	214	9,56	39	14,3 %	20	7,3 %	273
tennis de table	126	11,37	22	13,5 %	15	9,2 %	163
danse	68	8,88	16	16,2 %	15	15,2 %	99
<b>Total</b>	<b>408</b>	<b>10,0</b>	<b>77</b>	<b>14,4 %</b>	<b>50</b>	<b>9,3 %</b>	<b>535</b>

Bac PRO	Garçons						
OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi fond	1148	13,44	101	7,8 %	54	4,1 %	1303
tennis de table	226	13,76	29	11,2 %	3	1,2 %	258
danse	16	13,38	6	27,3 %	0	0,0 %	22
<b>Total</b>	<b>1390</b>	<b>13,49</b>	<b>136</b>	<b>8,6 %</b>	<b>57</b>	<b>3,6 %</b>	<b>1583</b>

Le constat diverge de celui posé pour le Bac G et T, on note ici une grande dispersion des moyennes (2.5 points de différence pour les filles, 7.25 points chez les garçons.) mais à prendre avec beaucoup de précautions au regard des chiffres.

### c. Le CAP

#### 1. Analyse par activité

CAP	Garçons + Filles						
OBLIGATOIRE	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi-fond	753	12,63	122	13,3 %	42	4,6 %	917
tennis de table	507	11,43	90	14,6 %	20	3,2 %	617
danse	51	11,79	14	20,6 %	3	4,4 %	68
<b>Total</b>	<b>1311</b>	<b>12,13</b>	<b>226</b>	<b>14,1 %</b>	<b>65</b>	<b>4,1 %</b>	<b>1602</b>

CAP	Filles						
OBLIGATOIRE	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
demi-fond	179	10,01	28	12,5 %	17	7,6 %	224
tennis de table	145	10,88	28	15,2 %	11	6,0 %	184
danse	46	11,77	14	22,2 %	3	4,8 %	63
<b>Total</b>	<b>370</b>	<b>10,57</b>	<b>70</b>	<b>14,9 %</b>	<b>31</b>	<b>6,6 %</b>	<b>471</b>

CAP	Garçons						
OBLIGATOIRE	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
demi-fond	574	13,45	94	13,6 %	25	3,6 %	693
tennis de table	362	11,65	62	14,3 %	9	2,1 %	433
danse	5	12,00	0	0,0 %	0	0,0 %	5
<b>Total</b>	<b>941</b>	<b>12,75</b>	<b>156</b>	<b>13,8 %</b>	<b>34</b>	<b>3,0 %</b>	<b>1131</b>

La session 2023 s'est déroulée dans de bonnes conditions, la préparation des épreuves par les conseillers technique de l'académie et le travail de collaboration avec le SIEC avant les épreuves a été fructueux, la réactivité de la cellule EPS du SIEC pendant les épreuves a été très satisfaisante. Nous remercions vivement la cellule EPS pour l'édition des statistiques en fin du mois de juin.

#### 1.4 Principales harmonisations réalisées

Aucune harmonisation

### Distribution des notes par activités

	Bac GT				Bac Pro				CAP			
	Notes inférieures à 10		Notes sup ou égales à 10		Notes inférieures à 10		Notes sup ou égales à 10		Notes inférieures à 10		Notes sup ou égales à 10	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Demi-fond	82	67	260	82	39	42	124	20	70	70	385	64
Tennis de table	90	188	315	319	17	29	177	60	98	35	193	70
Danse	3	16	9	72	0	2	1	4	1	12	4	16
	446		1057		129		386		286		732	
	29,7 %		70,3 %		25,0 %		75,0 %		28,1 %		71,9 %	

## 2.3 Enseignement facultatif en ponctuel

Bac GT	Garçons + Filles						
FACULTATIF	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
EPPCS	153	11,27	9	5,6 %	0	0,0 %	162
badminton	10	4,87	6	37,5 %	0	0,0 %	16
sauvetage premiere	10	7,40	7	41,2 %	0	0,0 %	17
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>35,26</b>	<b>22</b>	<b>11,3 %</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>195</b>

Bac GT	Filles						
FACULTATIF	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
EPPCS	43	11,13	4	8,5 %	0	0,0 %	47
badminton	4	0,00	4	50,0 %	0	0,0 %	8
sauvetage premiere	<b>6</b>	<b>12,00</b>	<b>5</b>	<b>45,5 %</b>	0	0,0 %	11
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>17,31</b>	<b>13</b>	<b>19,7 %</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>66</b>

Bac GT	Garçons						
FACULTATIF	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
EPPCS	110	11,33	5	4,3 %	0	0,0 %	115
badminton	6	8,12	2	25,0 %	0	0,0 %	8
sauvetage premiere	4	0,50	2	33,3 %	0	0,0 %	6
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>43,18</b>	<b>9</b>	<b>7,0 %</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>129</b>

Pas de commentaire..., des jurys mobilisés sur l'épreuve de Badminton... et pas d'élèves présents. On note également des moyennes qui doivent être reconsidérées au regard des présents, en sauvetage les filles obtiennent 15.7 de moyenne et les garçons 13.

## 3. Réflexions et préconisations pour la session 2024

### 3.1 À destination des établissements

- La commission académique rappelle l'importance de la prise en compte de la programmation des APSA sur l'ensemble du cursus et d'une réflexion collective sur l'égalité fille/garçons dans la présentation des ensembles certificatifs. Les éléments statistiques, notamment sur le choix et la proposition des activités qui composent les menus pourront servir de base à cette réflexion. Cette dernière est à mener au regard des APSA les plus valorisantes et les plus équitables. Sans doute qu'un regard est à porter également sur les formes de pratiques scolaires et les protocoles d'évaluation. Les menus se doivent d'être équilibrés et diversifiés. L'Inspection Pédagogique ajoute que les choix et les orientations opérés, sont le fruit d'une réflexion d'équipe sur le curriculum de formation des élèves. Aussi, l'Inspection Pédagogique rappelle également que les référentiels viennent valider les compétences construire par les élèves durant son parcours de formation et qu'elles leur permettent d'atteindre la finalités et les objectifs de la discipline. Ils ne peuvent être décontextualisé de ce curriculum de formation.
- Il faut continuer de travailler sur le contrôle adapté. Pour ce faire, l'enjeu est de partir des besoins des élèves au regard des capacités du moment. La communication auprès des

familles est à ce titre important. La commission s'interroge sur les dispenses d'EPS qui restent nombreuses notamment pour des inaptitudes déclarées totales. L'inspection pédagogique recommande de communiquer sur ce « certificat d'aptitude » auprès des différentes instances de l'établissement et auprès des familles afin que tous les élèves puissent être en EPS. La difficulté reste la production d'épreuves adaptées à l'ensemble des élèves inaptes. Un groupe de réflexion académique devrait permettre d'accompagner les enseignants. Nous rappelons également que ces référentiels doivent être validés en amont de l'épreuve. Un travail d'identification des compétences « non motrices » à développer et l'ensemble des savoirs et connaissances susceptibles de les construire et de favoriser l'apprentissage des compétences motrices qui reste à acquérir lorsque l'aptitude sera recouvrée.

- La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation des certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité. Il est important de refuser les certificats non conformes (raturés, antidatés sans justification, mais aussi ceux proposant de dispenser pour une APSA sans spécifier l'inaptitude...) en amont des sous-commissions et de la commission pour éviter une surcharge de travail. Un travail de l'inspection pédagogique est envisagé pour sensibiliser le corps médical et les représentants des familles de la nécessité de la poursuite des enseignements et de l'identification des aptitudes de l'élève lors des périodes d'inaptitudes partielles. Un document générique nommé « certificat d'aptitudes » est également proposée afin d'uniformiser les certificats médicaux d'aptitude partielles.
- La commission rappelle l'importance d'une organisation en établissement concernant le stockage des CM, conseille aux équipes d'en faire une copie et un scan au fil de l'eau pour faciliter le travail de fin d'année pour la constitution du dossier établissement. A ce titre, l'outil iPackEPS propose ce stockage et de fait vient simplifier la démarche des équipes pour l'archivage des documents en vue des sous-commissions de fin d'année.
- La commission académique rappelle que toutes les épreuves adaptées doivent être incluses au menu du groupe classe. Les menus adaptés sont à proscrire.
- En cas d'inaptitudes totales et temporaires, des dates de rattrapage devront être systématiquement arrêtées et ce dès le début de l'année scolaire. Les épreuves de rattrapages doivent clairement être identifiables dans le projet d'évaluation. Il semble préférable que les rattrapages puissent être réalisés lors du mois qui suit l'épreuve afin de limiter la rupture trop longue avec les apprentissages.
- **Établir systématiquement une convocation à tous les élèves, notamment aux élèves dispensés ou démissionnaires afin d'éviter les recours.**
- **Éditer une liste d'émargement et faire émarger les élèves le jour de l'épreuve.**
- La gestion du dossier établissement : Si un référent certification est positionné dans tous les établissements, il est rappelé que chaque élève reste sous la responsabilité de son enseignant (notes remontées, suivi des dispenses, positionnement proposé et élément justificatif dans les cas DI – DI – Note).
- **Enfin la commission académique note une nette amélioration dans la gestion des dossiers certificatifs lors des sous-commissions. Un effort reste à fournir dans la gestion des certificats médicaux. Nous espérons que l'usage d'iPack EPS puisse aider dans leur gestion.**

### 3.2 À destination de la commission nationale

#### **Proposition sur les référentiels**

La commission académique réfléchit à l'exigence demandée dans les référentiels. Si on constate une exigence relativement grande sur l'AFL1 dans la plupart des établissements, l'exigence

mentionnée dans les AFL 2 et 3 très disparate. L'atteinte du degré 4 pour les deux AFL se montre relativement aisée et ne permet pas de réaliser une très forte discrimination. De fait, le choix à réaliser pour l'élève dans la répartition des points perd un peu de sens et ne lui permet pas de se positionner dans ce qu'il a acquis et ce qu'il reste à apprendre. Globalement, le choix est souvent réalisé par l'enseignant. Une des pistes d'analyse est la construction des AFL 2 et 3 sur un temps de cycle terminale trop court. Nous pensons que la réflexion d'un apprentissage des AFL 2 et 3 dès la seconde avec un construction propre au contexte de l'établissement est une piste à construire pour chaque équipe.

La commission note également que les AFL ou AFLP sont déclinées sous la forme "motrices"- "non-motrices" ce qui réduit le champs des possibles. Nous pensons que chaque compétence se construit en action. Par exemple une règle quelle qu'elle soit, ne peut se construire sans le jeu qui la fait exister. De la même façon, son application, pour qu'elle soit au plus juste, s'inscrit dans une démarche motrice de l'arbitre, du juge, du spectateur, qui sait à la fois se placer, et identifier ce qui peut conduire à un résultat, une faute, etc.

Référencer les AFL à une dimension non motrice est donc une faiblesse dans l'interprétation des textes officiels qu'il convient de rappeler.

### **Les épreuves ponctuelles obligatoires.**

Compte tenu des premières remontées, nous constatons que seules 2 activités sont très majoritairement retenues par les candidats. La commission s'interroge sur la proposition d'activité académique ou sur la modification de cette liste nationale.